



## **FORMATION « Rechercher des partenaires privés » Les 11/11/2024 & 112/11/2024 à Fleury-les-Aubrais.**

*La formation se déroulera en présentiel sur deux jours INDISOCIABLES.*

### **ORGANISATION PEDAGOGIQUE ET CONSIGNES**



FORMATION

Recherche des partenaires privés

**La formation est gratuite car financée par les fonds conventionnels de la branche du sport dans le cadre d'une action collective. Les frais annexes (restauration, hébergement, transport...) sont à la charge du ou de la participant.e ou de sa structure.**

**Pour les bénévoles d'associations non employeuses : contacter le CROS CVL (06.09.21.54.29)**

Lien d'inscription en cliquant sur le lien ci-après : <https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfXBGOU-Z3NQXZMOAKGZkRsVxy5CgiUeh11PJywhSuNR2rOAw/viewform>

**Chaque participant devra envoyer le projet de sa structure par mail avant le début de la formation.**

#### **Lieu de la formation**

La formation se déroulera dans la salle de réunion Paul Lebreton, de la maison régionale de l'économie sociale et solidaire : [MRESS, 6 ter rue Abbé-Pasty, 45400 Fleury-les-Aubrais.](#)

Il sera demandé à toute personne présente de respecter rigoureusement les consignes sanitaires en vigueur. Vous pouvez les consulter sur <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

Vous voulez plus d'information concernant les interventions en présentiel ?

Vous pouvez contacter Marie-Anne Tourault, CROS CVL, [formation.cvl@franceolympique.com](mailto:formation.cvl@franceolympique.com) ou 06.09.21.54.29

#### **Objectif de formation**

La compétence visée par cette formation est :

- Construire une stratégie de partenariat performante et pérenne pour développer son association sportive

## Planning de formation

14 heures de formation réparties comme suit :

Lundi 11/11/2024	Mardi 12/11/2024
<p><b>9h00-12h30</b></p> <p>Accueil et ouverture de la formation</p> <p>Maitriser le cadre juridique et fiscal du mécénat</p> <p>Appréhender le panorama du mécénat en région Centre-Val de Loire</p>	<p><b>9h00-12h30</b></p> <p>Travailler l'argumentaire de partenariat</p>
<p><b>13h30-17h00</b></p> <p>Positionner sa structure ou son projet au regard d'une recherche de partenariat</p> <p>Comprendre le point de vue des mécènes et des entreprises</p>	<p><b>13h30-17h00</b></p> <p>Rédiger son dossier de partenariat</p> <p>Cibler les entreprises</p> <p>Bilan de la formation</p>

(= 14 heures). Le déjeuner sera pris en commun et pris en charge par le CROS Centre-Val de Loire (pas de prise en charge pour les personnes ne souhaitant pas déjeuner avec le groupe).

### Formateur : Stéphane Barré (Agecif).

Après une maîtrise en gestion et un master en management des collectivités territoriales, Stéphane Barré crée Mécénart Centre – Val de Loire en 1995, un club d'entreprises mécènes qui regroupe une centaine d'établissements privés autour d'actions de soutien à des manifestations culturelles, sportives ou sociales. Il dirige aujourd'hui le cabinet conseil en recherche de partenariat qu'il a fondé (SB Conseil).

Stéphane Barré a par ailleurs travaillé et vécu à Orléans, il connaît très bien les réseaux économiques locaux et associations de dirigeants d'entreprises (CJD Loiret, APM, Réseau entreprendre ...).

Spécialiste en Fundraising depuis plus de 25 ans, Stéphane Barré intervient principalement dans la définition de stratégie de partenariat, la recherche de financement privé et la création de cercles de partenaires et de fonds de dotation auprès de grandes institutions et d'ONG (Ciclic Centre-Val de Loire, Festival d'Avignon, Les Rencontres de la Photographie d'Arles, la Cimade, La Roche Handicap, Surfrider Foundation...).

Stéphane Barré est également consultant pour le compte de fondations d'entreprises (Fondation des Pays de France du Crédit Agricole, Fondation des Autoroutes du Sud) et de collectivités locales (Eurométropole de Strasbourg, Conseil départemental des Hauts-de-Seine, Conseil régional Centre Val-de-Loire, Conseil régional d'Île-de-France, Communauté urbaine du Grand Nancy...) et d'administrations publiques.

## Evaluation

La formation n'est ni certifiante ni diplômante.

La méthode pédagogique est centrée sur des allers et retours entre contenus théoriques et questionnements en rapport avec la situation professionnelle des stagiaires. En conséquence, la validation par le formateur des acquis de la formation et de la compréhension des questions abordées se fait tout au long de l'action par un système de questions/réponses et d'échanges entre les participants et lui-même.

Une attestation de suivi de formation est remise à chaque participant à l'issue du module.

## Ressources pédagogiques

Les ressources pédagogiques seront distribuées à l'issue de la formation (envoi mail).

## Résultats de la session précédente

100% des participants considèrent satisfaisant ou très satisfaisant le contenu de formation.

Les supports de formation et le langage des intervenants sont estimés satisfaisants ou très satisfaisants par les 100% des participants.

100% des participants réinvestiront totalement ou partiellement ce qui a été vu en formation.

## Contact

### **CROS Centre-Val de Loire**

Organisme de formation enregistré sous le numéro 24450285345 auprès du préfet de la région Centre-Val de Loire

N° SIRET : 327 386 272 000 63

Marie-Anne Tourault, CROS CVL, [formation.cvl@franceolympique.com](mailto:formation.cvl@franceolympique.com) / 06.09.21.54.29